



HAL
open science

Éditorial : Économie politique de l'Asie

Pierre Alary, Elsa Lafaye de Micheaux

► **To cite this version:**

Pierre Alary, Elsa Lafaye de Micheaux. Éditorial : Économie politique de l'Asie. Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs, 2013, Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs, 13, 10.4000/regulation.10031 . hal-04085397

HAL Id: hal-04085397

<https://hal.univ-lille.fr/hal-04085397>

Submitted on 29 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Éditorial



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/regulation/10051>

DOI : 10.4000/regulation.10051

ISSN : 1957-7796

Traduction(s) :

Editorial - URL : <https://journals.openedition.org/regulation/10275> [en]

Éditeur

Association Recherche & Régulation

Ce document vous est offert par Université de Lille



Référence électronique

« Éditorial », *Revue de la régulation* [En ligne], 13 | 1er semestre / Spring 2013, mis en ligne le 21 mai 2013, consulté le 28 avril 2023. URL : <http://journals.openedition.org/regulation/10051> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/regulation.10051>

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Éditorial

Dossier « Économie politique de l'Asie (1) »

- 1 L'analyse hétérodoxe du développement asiatique n'est pas neuve, comme l'illustre l'histoire intellectuelle de Ha-Joon Chang, retracée dans l'entretien de ce numéro, mais elle reste encore et toujours à approfondir. Ce travail est nécessaire en raison, d'une part de la taille de la région économique couverte, immense et très diverse, d'autre part de la méconnaissance dont elle pâtit en France, en particulier pour l'Asie du Sud-Est (mais aussi peut-être l'Asie du Sud), et enfin de la rapidité des changements qui s'y opèrent.
- 2 Ce numéro consacré à l'économie politique asiatique contemporaine fait écho au dossier de la revue paru en 2012 sur *Les capitalismes en Amérique latine, de l'économie au politique*. Pour ces deux continents saisis par la mondialisation, la question majeure posée par la théorie de la régulation, à savoir les mécanismes à l'origine de la cohérence et de la viabilité des économies capitalistes, prend un relief particulier. Ici comme là, les économies étudiées se caractérisent par une foison d'architectures institutionnelles qui alimentent la diversité des capitalismes. En Asie en revanche, le rôle déterminant de l'État – qualifié génériquement de développeur ou développementaliste – n'a jamais été véritablement remis en cause. Pour certains pays d'Asie moins industrialisés (Chine, Cambodge, Laos, Vietnam, Birmanie), on assiste actuellement à la mise en place du capitalisme ; pour d'autres (Japon, Taiwan, Corée du Sud, Singapour, Malaisie etc.) ce sont les évolutions, les trajectoires – stables ou turbulentes – qui sont également plurielles. Deux dossiers vont être nécessaires pour aborder ce sujet et témoigner de la qualité et de la variété des recherches en cours : le premier porte plus spécifiquement sur l'Asie du Sud-Est (n° 13, printemps 2013) et le second est dominé par l'analyse de l'Asie orientale (n° 15, printemps 2014).
- 3 Deux niveaux d'analyse se dégagent du présent dossier. Le premier rend hommage à de grands auteurs classiques comme Marx et Polanyi. Sous différentes formes, les articles de Stéphanie Barral et François Bafoil renvoient à partir de l'Indonésie, du Laos et du Cambodge, aux méta-questions que ces grands penseurs posaient sur la construction sociale du marché de la terre, dont résulte la construction sociale du marché du travail.

Or sans les conditions préalables au salariat et à la mobilisation du travail, le capitalisme n'existe pas. Ces deux articles en décortiquent les modalités de création et font apparaître clairement le rôle joué par l'État dans ce processus historique contemporain : l'État transforme les droits de propriété foncière et, en même temps, le droit du travail. Le travail devient alors une marchandise, avec un prix, par le truchement du processus que François Bafoil décrit comme une *désinstitutionnalisation* dans les économies de casino du Cambodge et du Laos, ou encore, dans les plantations indonésiennes par la mise en place d'une logique où salaire et protection sociale dépendent de l'entreprise.

- 4 Le second niveau met en exergue des préoccupations théoriques suscitées par les transformations à l'œuvre en Asie et dont l'importance croît pour la théorie de la régulation. Celle-ci partage avec l'ensemble du courant institutionnaliste le souci de pertinence de ses propositions théoriques et face à l'Asie orientale aujourd'hui, la nécessité de renforcer son appareillage théorique apparaît en deux directions.
- 5 La première est très directement liée à Max Weber – autre fil rouge du dossier –, et touche au domaine spécifique des croyances : dans le cas de la justification politique nationale du développement économique, elle s'analyse au niveau de la construction des discours officiels. Les travaux de David Delfolie et de Jean-Pierre Cling *et alii* se penchent sur les représentations culturelles et idéologiques en insistant sur la manière dont elles structurent le champ économique. En Malaisie, la référence à l'Islam est mobilisée par le secteur bancaire et par l'État pour normer la « finance juste » et drainer ainsi l'épargne de tous les agents pour qui cette notion fait sens. Au Vietnam, pour bénéficier de l'aide des institutions internationales sans pour autant suivre leur modèle qui l'obligerait à abandonner la coordination économique au marché, l'État construit un discours officiel pour réconcilier les contraires et agir à sa guise.
- 6 La seconde direction d'approfondissement théorique, plus ancienne parmi les axes structurants de la théorie de la régulation, concerne l'insertion des États dans l'économie internationale. Ainsi, la gestion des communs¹ par les États pose un problème d'incohérence institutionnelle, comme le montre le travail de Jean-Paul Maréchal sur le climat. En effet, l'utilisation pionnière et non durable des communs par les États s'explique en partie par la concurrence qu'ils se livrent. Les normes fondées sur une concurrence largement axée sur la compétitivité-coût encouragent les agents à ignorer les externalités négatives et à les reporter sur les territoires en développement. L'exemple du rapport à l'environnement (climat) pourrait s'étendre au travail qui traduit clairement la faiblesse de la construction institutionnelle des « communs ». Il traduit aussi le fait que l'influence géopolitique asiatique s'accroît. Cependant, les voies empruntées par la Chine se distinguent nettement de celles de l'Occident ou des États-Unis. Les articles de Thierry Pairault et de Min-Hua Chiang et Bernard Gerbier montrent comment la puissance chinoise s'impose à grande distance (en Afrique) comme aux portes du pays (Taiwan) : à partir des stratégies des grandes entreprises publiques, de sa capacité d'exportation, et en utilisant le droit et les règles des pays tiers pour stabiliser ses approvisionnements, la Chine, avec des nuances cependant, prend le contrôle des relations qu'elle entretient avec ses partenaires.
- 7 Mais la géopolitique, comme la macroéconomie keynésienne, reste fondée sur l'échelle de l'État-nation, et de ce fait n'épuise pas l'élargissement de perspective requis : au sein de l'Asie, les processus d'internationalisation non seulement s'étendent mais articulent des échelles nouvelles et complexes (infra et inter-régionales, transnationales,

sectorielles) ce qui met en jeu de nouvelles questions. L'article introductif de Pierre Alary et Elsa Lafaye de Micheaux (en ligne en septembre) revient sur ces élargissements nécessaires, en posant les bases d'une description des transformations économiques en cours et des perspectives de recherche en économie politique sur l'Asie. Il souligne combien le dialogue avec la géographie, en pointe dans ce domaine, semble aussi difficile que prometteur.

- 8 Ce dossier spécialement consacré à l'Asie souligne les apports significatifs de la théorie de la régulation : diversité des capitalismes et multiplicité des trajectoires ; intervention éminemment politique des États sur l'économie ; rapports sociaux comme reflets et moteurs du changement. Il illustre également la nécessité d'adapter « l'appareillage analytique », selon les mots de Robert Boyer, pour comprendre le monde contemporain. L'Asie, comme bouillonnement d'innovations institutionnelles est propice à un brassage intellectuel et analytique auquel la théorie de la régulation contribue et s'en trouve en retour modifiée et enrichie. La théorie de la régulation démontre par là qu'elle est à même d'intégrer des dimensions nouvelles ou caractéristiques des transformations sociales. Dans la mesure où elle offre un outil exploratoire adaptable à des configurations socio-historiques diversifiées, la théorie de la régulation et l'ensemble des auteurs contributeurs qui entretiennent le dialogue avec elle, nous permettent de comprendre les déterminants de la cohérence et des mutations des architectures institutionnelles asiatiques.
- 9 Dans la partie varia de ce numéro sont également abordés la financiarisation de l'économie argentine (voir l'article de Cécilia Allami et Alan Cibils), l'influence de la politique sociale européenne sur la relation d'emploi de ses pays membres (voir l'article d'Emmanuelle Mazuyer) et l'impact économique des événements sportifs (voir l'article de Patrice Bouvet). L'article de Jean-François Ponsot et Michel Rocca présente une analyse de la relation complexe qui s'est tissée entre théorie et politique économiques durant la Grande Dépression.
- 10 Sous sa modernité techniciste, l'économie dévoile à qui veut en faire l'archéologie ses fondations enfouies. Jean-Pierre Dupuy, du double point de vue du philosophe et de l'économiste, ne cesse de les fouiller pour parvenir à penser la fragilité du monde actuel. L'entretien que nous avons publié en avant-première de ce numéro de la *Revue de la Régulation* (partie Opinions – débats) revient sur le parcours intellectuel d'un penseur français reconnu largement au-delà de nos frontières. Il montre l'intérêt – l'urgence ? – de mettre à l'agenda des économistes l'interaction avec les autres sciences de la société.

NOTES

1. Le sens de « commun » retenu dans ce texte renvoie aux analyses portées par le séminaire « Du public au commun » (2010-2013) tenus à Paris. Le commun est propre à un espace de socialisation et nécessaire à la reproduction de cet espace.